

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/12/2025 - 11223 - 2013 B 00557 - 794 360 446 - 2M FERMETURES

08 DEC. 2025

Tribunal judiciaire  
de Colmar

**Bilan Actif**

	30/09/2025			30/09/2024
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	5 261	2 485	2 776	1 511
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	28 483	18 276	10 206	12 243
Autres immobilisations corporelles	93 328	57 518	35 810	53 293
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 100		5 100	5 100
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>132 171</b>	<b>78 279</b>	<b>53 892</b>	<b>72 147</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	61 737		61 737	44 641
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	548 356		548 356	261 747
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	56 186		56 186	92 849
Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	740 903	6 618	734 285	604 655
Autres créances	87 585		87 585	226 655
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	311 817		311 817	111 884
Charges constatées d'avance	5 973		5 973	957
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 812 556</b>	<b>6 618</b>	<b>1 805 938</b>	<b>1 343 387</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 944 727</b>	<b>84 897</b>	<b>1 859 830</b>	<b>1 415 534</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			5 100	5 100
(3) dont créances à plus d'un an				

Mission de présentation

PM JB

**Bilan Passif**

	30/09/2025	30/09/2024
Capital social ou individuel	20 000	20 000
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
Ecart de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	75 022	56 486
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>263 774</b>	<b>134 437</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>360 796</b>	<b>212 922</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS RISQUES, CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 688	98 945
Emprunts et dettes financières divers	708	708
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 111 730	1 000
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 348	123 134
Dettes fiscales et sociales	240 620	144 690
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 941	834 135
Produits constatés d'avance (1)		
<b>DETTES</b>	<b>1 499 034</b>	<b>1 202 611</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 859 830</b>	<b>1 415 534</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	263 774,13	134 436,82
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	337 158	1 159 466
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 541	1 100

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 859 830** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 338 191** euros et un total **charges** de **4 074 417** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **263 774** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 811		2 450			5 261
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 811</b>		<b>2 450</b>			<b>5 261</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	28 527				44	28 483
Instal., agencement, aménagement divers	64 858		1 475		11 025	55 308
Matériel de transport	5 590					5 590
Matériel de bureau, mobilier	29 900		2 530			32 430
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>128 875</b>		<b>4 005</b>		<b>11 069</b>	<b>121 811</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 100					5 100
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 100</b>					<b>5 100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>136 786</b>		<b>6 455</b>		<b>11 069</b>	<b>132 171</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 300	1 185		2 485
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 300</b>	<b>1 185</b>		<b>2 485</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	16 284	2 037	44	18 276
Autres Instal., agencement, aménagement divers	18 855	17 208	11 025	25 039
Matériel de transport	4 509	1 081		5 590
Matériel de bureau, mobilier	23 690	3 199		26 889
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>63 338</b>	<b>23 525</b>	<b>11 069</b>	<b>75 794</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 639</b>	<b>24 710</b>	<b>11 069</b>	<b>78 279</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 618			6 618
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>6 618</b>			<b>6 618</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 618</b>			<b>6 618</b>
Dont dotations et reprises <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 100	5 100	
	Clients douteux ou litigieux	11 232	11 232	
	Autres créances clients	729 671	729 671	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	54	54	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	87 532	87 532	
Charges constatées d'avances	5 973	5 973		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>839 561</b>	<b>839 561</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 541	1 541		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	50 147		39 476	10 671
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 348	37 348		
	Personnel et comptes rattachés	39 053	39 053		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 493	58 493		
	Impôts sur les bénéfices	34 581	34 581		
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 956	103 956		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 538	4 538		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	708	708		
	Autres dettes	56 941	56 941		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>387 304</b>	<b>337 158</b>	<b>39 476</b>	<b>10 671</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 693			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		51 391			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		708			

## Charges à payer

		30/09/2025
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>10 033</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de cré</b>		<b>1 541</b>
Intérêts courus	1 541	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>8 492</b>
Charges sociales - charges à payer	5 671	
Etats charges à payer	2 821	

## Capital social

		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		1 000,00	20,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>	<b>20,0000</b>	<b>20 000,00</b>

## Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	3 368 219	(981)	3 367 238
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	655 975		655 975
<b>TOTAL</b>	<b>4 024 194</b>	<b>(981)</b>	<b>4 023 212</b>

**2M FERMETURES**  
SARL au capital de 20 000 euros,  
immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 794 360 446,  
dont le siège social est situé : 5 RUE ANDRE CITROEN 68127 STE CROIX EN PLAINE

## **TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025**

### **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 263 774,13 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « report à nouveau » présente un solde positif de 75 021,91 euros.

L'Assemblée générale, sur proposition des gérants, décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 210 000,00 euros, soit 210,00 euros pour chacune des 1000 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 210 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Fabien MAEHLER	50	10 500,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
SASU 2M PROJECT	950	199 500,00 €	Régime mère-fille
<b>TOTAL</b>	1000	210 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 10 500,00 €, soit 5,00 % des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont

soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Pour le solde de résultat net, soit 53 774,13 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Enfin, l'Assemblée générale décide de mouvementer 75 021,91 euros depuis le solde du compte « report à nouveau » vers le compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 128 796,04 euros et le compte « report à nouveau » présentera un solde nul.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice N-1 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 116 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 116,00 euros

**Exercice N-2 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 100,00 euros

**Exercice N-3 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 120,00 euros
- 

---

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.**

---

**Les Co-gérants**

Zone de signature

Certifié conforme

